

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PREST SERVICES » en abrégé « IPS »

Siège Abidjan yopougon niangon sud, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PREST SERVICES » en abrégé « IPS »

Objet : -ELECTRICITE BATIMENT  
-CONSTRUCTION, ET REHABILITATION DE  
BATIMENT  
-REALISATION DE PLAN DE CONSTRUCTION  
-PLOMBERIE  
-CARRELAGE  
-VITRERIE  
-CHARPENTERIE  
-PEINTURE  
-SOUDURE ET CHAUDRONNERIE  
- ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan yopougon niangon sud, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M MEOSON MONSEGUELA ELIE TANGUY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02203 du 23/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25290/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

